

LE GRAND SECRET

Le franc suisse et l'argent privé



J'ai fondé la
nouvelle
Confédération suisse!
Depuis lors, elle
seule a le droit de
**frapper des
pièces de
monnaie***

1848



Mais ensuite,
les banques ont commencé à imprimer
leurs propres billets de banque !



1891

Après des crises
financières répétées et
grâce à une **votation populaire...**

...j'ai fondé la
**Banque nationale
suisse, qui a obtenu
le droit exclusif
d'émettre des
billets de banque**

SCHWEIZERISCHE
NATIONALBANK

1906



Mais ensuite,
les banques privées
ont commencé à **créer
de l'argent
scriptural électronique** +
"à partir de rien"
en faisant de
gros profits !

+ Les chiffres
sur nos comptes



* Les pièces de monnaie ont toujours été produites sans dette, c'est-à-dire sans que l'on ne doive ni les rembourser ni payer d'intérêt. Les gains de cette création monétaire sont versés à la Confédération. Avec la monnaie pleine, les gains de la création des billets de banque et de l'argent scriptural reviendront aussi à la collectivité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, de notre argent seulement...

10%
est créé
par la
BNS*

(pièces
et billets)

*Banque nationale suisse

Alors que

la monnaie
électronique créée
par les banques
privées représente

90%



2018

Les crises financières récurrentes nous amènent pour la troisième fois à devoir remettre le droit exclusif de créer de l'argent à la Confédération ou à la Banque nationale suisse en étendant ce droit à la monnaie électronique.

OUI à la création du franc suisse seulement par la Banque Nationale !

Avec la monnaie pleine, l'argent sur nos comptes devient sûr, même si la banque fait faillite ! Les bulles spéculatives et les crises financières sont diminuées. Les gains de la création monétaire profitent à la collectivité. Les banques retrouvent leur rôle d'intermédiaire financier, mais elles ne peuvent plus créer de l'argent elles-mêmes.



Bande dessinée: Helen von Allmen